



COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale du 31 mars 2025

COMITE DES QUARTIERS DE LA ROUTE DE VENCE

*Les Caucours, les Collines, les Combes, Léouvé, Sainte Colombe, Le Pain de sucre, les Presses, les Travails, Verdun*

L'Assemblée Générale annuelle du comité des Quartiers de la Route de Vence s'est tenue le 31 mars 2025 à 18h à l'Espace Centre situé au 5 avenue de Verdun à Cagnes sur mer comme indiqué dans les convocations par email et distribution de flyers.

**Personnalités nous ayant fait l'honneur d'assister à notre AG :**

**Pour la mairie :**

Monsieur le Maire Louis Nègre, vice-président de la métropole Nice Côte d'Azur, M. Nicolas Delwich, responsable Comités de quartiers Mairie ; M. Romain Allemant, responsable transport Mairie ; Mme Corinne Guidon, Protocole, eau, assainissement Mairie ; Mme Noëlle Palazzetti CCAS ; M Raphaël Rofidal Hygiène Sécurité Mairie ;

**Pour la métropole :**

Mme Myriam Torre, Métropole rive droite du Var

**Membres du Conseil d'Administration du comité :**

M. Louis Raillon, président; M Joseph Puglisi Trésorier; M. Pierre-Jean Théron, secrétaire ; M. Louis Boudet ex président ; M Germain Ferry, vice-président; Mme Joëlle Tordjeman

**Représentants d'autres associations invitées:**

Mme Ariane Chapuzot, présidente de l' « ABCV » : Association Bréguières - Colettes -Val Fleuri

Mmes Florence Vimbert et Claudie Jouffret représentant l' « AHC-3T » Association Hautes Colettes et 3 Todos

M. Michel Baussy, représentant des commerçants de la cité marchande et représentant la fédération des commerçants de Cagnes sur mer.

Début de la réunion à 18h20 devant plus de 50 présents plus 4 procurations reçues d'adhérents non disponibles ce jour. Le quorum est bien atteint.

Mr le Maire pris dans les embouteillages nous fait savoir de commencer. Il arrivera au début du rapport financier.

**Rapport moral** résumant l'activité du Conseil d'Administration depuis la dernière AG du 20 mars 2024 :

- Plusieurs réunions du Conseil d'Administration avec les élus adéquats nous ont permis d'avoir des réponses mais aussi convenir de décisives réunions sur place avec les élus mairie et représentants de la métropole pour

trouver des solutions sur les demandes de nos adhérents. On va voir dans la présentation 2 gros sujets en attente de résolution depuis plus de 10 ans, ainsi résolus en 2024.

- Nous avons aussi cette année notablement renforcé les opportunités de partage des préoccupations de comités de quartiers et même avec la fédération des commerçants de Cagnes. En 2023 c'était avec le comité Hubac. En 2024 avec ABCV et AHC-3T tout simplement en s'invitant réciproquement à nos AG ou même à nos Conseils d'Administration ce qui est nouveau et permet évidemment on va le voir en fin de présentation de s'apercevoir et partager des préoccupations communes pour je le rappelle l'objectif d'améliorer la qualité de vie des cagnois.
- Enfin dans notre bilan d'actions 2024 nous avons réussi, non sans persistance, à mettre en place une capacité de paiement simple et commode de notre modeste adhésion sur internet par carte bancaire. Cela a déjà été utile à une dizaine d'adhérents qui ont payé ainsi sans problèmes sans devoir être présents le jour de l'AG, ce qui nous rassure pour la suite et peut faciliter les adhésions de nouveaux adhérents.
- Nous avons même créé une carte de visite avec notre périmètre, objectif statutaire, liste des membres du bureau et contacts, dont adresse internet et même QR code pour faciliter le paiement par internet.
- Outre le paiement adhésion par internet vous allez voir que l'on a décidé et mis en place un site informatique qui va se remplir et se développer pour accroître notre visibilité, communiquer sur l'intérêt à nous connaître et soutenir.
- On a aussi innové avec une nouvelle organisation appréciée lors d'une galette le 11 Janvier avec l'opportunité de réunir et discuter par tables selon quartiers ou sujets, de façon conviviale avec les élus, mais cela a un coût qui nécessite d'accroître notre budget.
- Notre choix est de maintenir une adhésion à 10€ depuis ¼ de siècle malgré l'inflation, en souhaitant des généreux membres bienfaiteurs à 15 € mais surtout pour avoir plus de sympathisants qui nous savent ou découvrent sympa et utiles, qui prennent le temps et font l'effort de payer une adhésion.

⇒ **Ce rapport moral est approuvé par l'AG à l'unanimité**

## **Bilan financier :**

Le tableau des comptes (diapo 3) depuis la dernière clôture est présenté par notre trésorier M. Joseph Puglisi :

- Les dépenses entre le 14 mars 2024 et fin 2024 sont de 516,50€ avec 3 dépenses majeures : frais de bouche pour l'AG précédente, frais d'impression pour Flyers AG et Galette, Cartes CV. La pire à optimiser étant l'assurance.
- Les recettes de 490 € du même ordre de grandeur sont exclusivement nos adhésions
- Il nous faut toutefois augmenter ces adhésions pour pouvoir continuer à organiser une galette et l'AG.
- Beaucoup ne savent pas que l'on existe et quel est notre rôle, et pire imaginent que l'on est une émanation de la mairie, ou que l'on est pour ou contre le maire. La présentation des comptes montre bien que l'on n'a aucune subvention de la mairie
- La difficulté des comités de quartiers, que nous savons partagée, est d'avoir des gens solidaires qui confirment leur intérêt en payant une modeste adhésion.
- Notre stratégie est de conserver l'adhésion à 10€, car c'est notre nombre d'adhésions chaque année qui prouve et fait notre force. Mais nous sollicitons en particulier les anciens membres adhérents voyant nos actions à nous soutenir par une adhésion de bienfaiteurs à 15 €

*Nota post AG : nous remercions les nombreux adhérents bienfaiteurs, puisque nous avons récolté un montant d'adhésions plus important à fin mars qu'en fin d'année 2024. Cela nous encourage à continuer cette stratégie.*

⇒ **Ce bilan financier est approuvé par l'AG à l'unanimité**

## Renouvellement des plus anciens membres du Conseil d'Administration selon nos statuts :

- Louis Raillon est déclaré démissionnaire. Il se représente au CA et est élu à l'unanimité
- Pierre-Jean Théron est également déclaré démissionnaire. Il se représente et est élu à l'unanimité

## Trois personnes adhérentes ont déposé leur candidature pour faire partie en plus du Comité d'Administration :

C'est un plaisir et encouragement d'avoir cette année 3 candidatures pour s'impliquer et nous aider dans l'organisation du CA :

- **Madame Marie-Aude MARTIN**, membre adhérente qui habite en haut du chemin des Presses, souhaite s'impliquer, ce que l'on a pu déjà apprécier dans son quartier et en montrant déjà un peu ses motivations.  
→ Madame Marie-Aude Martin se présente et est élue à l'unanimité
- **Monsieur Guy Bontempi**, membre adhérent avec même déjà une expérience précédente au CA, a une connaissance très concrète de la circulation en particulier des camions, sa proximité avec un terrain limitrophe de la déchetterie et son fameux plan proposé en AG 2022 qui est largement apprécié pour le problème de sécurisation Entrée/Sortie soulevé par le comité depuis 2019.  
→ Monsieur Guy Bontempi se présente et est élu à l'unanimité
- **Monsieur Jean-Michel CLEMENT**, adhérent qui s'avère avec l'accord du CA capable de créer un site informatique pour large communication ouverte et moderne. Le CA s'est réuni pour valider le financement correspondant et l'architecture du site à créer dont il devient en pratique alors le webmaster, pour intégrer les contenus fournis par les membres du CA sous la responsabilité du bureau.  
→ Monsieur Jean Michel CLEMENT se présente et est élu à l'unanimité

Il présente à la suite la création d'un site déjà consultable et en voie de remplissage :

L'adresse Internet à retenir est : [www.ccrv-cagnes.fr](http://www.ccrv-cagnes.fr)

**Notre sigle plus compact à retenir devient donc :**  
**(Comité Collines Route de Vence)**

Les 4 grands thèmes qui vont se remplir au fur et à mesure sont :

- Accueil avec informations « descendantes » mairie ; métropole dont liens internet et info travaux
- Informations sur le comité : informations, objectifs, statuts, contacts, adhésions
- Vie quartiers : informations « remontantes » demandes et suivi dont réunions sur place
- Archives : Présentations AGs, CAs, Historique

Remarques sur le sigle choisi : Nous nous sommes aperçus que notre zone de l'ensemble des quartiers listés dans nos statuts correspond bien à la zone dénommée « Collines Route de Vence » sur le plan officiel de la mairie de Cagnes. Cela correspond géographiquement à en gros 3 collines et donc 2 vallons entre elles.

**Nous proposons donc de déposer ce sigle CCRV = Comité Collines Route de Vence comme notre nouveau nom** à la place du nom trop long Comité des quartiers de la route de Vence.

**Cette proposition sans opposition ni abstention est acceptée à l'unanimité et sera notre nouveau nom déposé.**

## PRESENTATION DES SUJETS SOUTENUS PAR LE COMITE

Ce sont des sujets par définition d'intérêt collectif pour « la qualité de vie dans nos quartiers » nécessitant l'intervention bien identifiée de la mairie et/ou de la métropole. Comme chaque année maintenant les diapositives en fond bleu sont les sujets résolus, merci, et en jaune les sujets restant à résoudre, en terme de solutions techniques ou de financement réaliste.

**Diapo 6 : Carrefour « Puits Fleuri » / Chemin des Collines** : le comité avec Pierre-Jean Theron s'était aperçu curieusement que le captage de l'important écoulement d'EP sur le chemin des Collines pouvait non seulement être débouché mais largement amélioré sur toute la largeur du croisement. L'écoulement le long du chemin du Puits Fleuri profite alors d'une descente de réseau existante à défaut d'en avoir une tout le long du chemin des Collines.

**Diapo 7 : Devant le lotissement du 25 Collines.** Depuis quasiment sa création le lotissement se plaignait de recevoir les eaux de pluie du chemin et pire en faisant saturer sa pompe de refoulement des Eaux Usées.

**Une décisive réunion sur place sur ces 2 points** a été organisée par M. Nicolas Delwich en charge des comités, avec les responsables adéquats métropole. Il a été constaté souhaitable et possible d'élargir la captation eau de pluie au carrefour comme proposé par le comité, et de bien séparer comme il se doit les réseaux EP et EU en déplaçant plus bas l'évacuation EP le long de la route.

**Ces 2 travaux convenus en 2024 ont bien été effectués, merci.**

**Diapo 8 : Chemin des Caucours** : La métropole nous argumentait depuis plus de 15 ans que la réfection du macadam très gondolé était impossible car on risquait d'abimer les pins en bordure de la forêt privée qui avaient depuis longtemps gondolé la route. Il fallait donc une étude ONF annoncée, pour ensuite admettre qu'on ne l'avait pas. Sans cela le propriétaire risquait alors d'attaquer en justice. Pire le dernier argument métropole donné en CA était que la nouvelle règle était de demander au propriétaire de refaire la route abimée par les racines de ses arbres. Vu le montant finalement nécessaire qui s'est avéré de plus de 120 000 € on se dit qu'il y a eu une décision budgétaire pour une solution réaliste sans procès pour que cesse la longue attente, le danger et l'incompréhension, **merci.**

**Diapo 9 : Difficulté historique de l'école au Pain de Sucre** qui a bien grossi, et qui crée une gêne aux Entrées/Sorties pour les nombreux habitants qui se plaignent des nombreuses voitures agglutinées de partout autour y compris empêchant les habitants d'entrer ou sortir eux aussi en voiture, avec même l'impératif de possibilité de passage permanent des pompiers. Une solution trouvée par la mairie avec information au comité a été un arrêté verbalisant les voitures aux heures d'entrée/sortie, avec création d'une zone de stockage provisoire voitures, et une caméra de verbalisation. Un bel exemple où les habitants demandaient, ce que l'on a fait savoir, plus de verbalisation !

**Diapo 10 : Montée Chemin des Travaux**, on avait demandé et obtenu que au moins les 2 J11, bornes blanches en entrée et sortie d'un rétrécissement volontaire, soient enlevées, ce qui conservait le rétrécissement et permettait aux vélos de passer entre les J11 alors tous alignés et le trottoir. Lors de la dernière AG certains vélocyclistes disaient qu'il arrivaient à passer, d'autres non, tous indiquant le danger de passer en particulier en montée en se faisant doubler sans possibilité de croisement voiture dans le rétrécissement. **Merci donc de la bonne surprise pour les vélocyclistes**, il n'y a plus les J11 qui étaient reconnus inefficaces et en fait un danger !

M. Guy Bontempi habitant Chemin des Travaux fait remarquer le danger à entrer ou sortir de chez lui, car tout véhicule ralentissant incite les autres à doubler dangereusement.

M. Nicolas Delwich indique que des mesures discrètes de vitesse démontrent des résultats similaires avec ou sans ces bornes.

Le comité retient l'éventualité de ligne blanche continue pour éviter le doublement et le besoin de contrôles de vitesse, d'ailleurs remarqués par une adhérente à la sortie de la ZAC.

**Diapo 11 : Travaux Chemin des Vallières**, suivis par Joseph Puglisi. On peut regretter la durée des travaux prévus terminés mi décembre et presque finis fin Mars. Ce sont des gros travaux coûteux (plus de 300 000€ pour 90mètres) car soutènement avec accord d'emprise privée permettant élargissement de la voie et cheminement piéton. Le comité est très surpris de voir à l'endroit de l'arbre préservé une route bien plus rétrécie qu'avant et surtout très très inquiet de voir l'excroissance sans éclairage ni même la moindre signalisation apparemment prévue définitive à cet endroit. La demande est au moins de mettre des cataphotes réfléchissants sur cette excroissance pour sa visibilité de nuit sécurisant les voitures, vélos et motos.

M. Nicolas Delwich précise que effectivement les travaux ont été ralentis par la pluie et les contraintes de concessionnaires Orange/Enedis/GRDF. La signalisation verticale au sol sera bien sûr rapidement ajoutée.

→ M. le Maire pour clarifier la réponse à notre demande dit : OUI pour les cataphotes sur le rebord, **merci**.

**Diapo 12 : Elagages sur parcelle communale du feu Van Wijk** : Le feu au croisement Van Wijk / Route de Vence a régulièrement fait l'objet de demandes de débroussaillage pour visibilité et même élagage, pour à la fois visibilité entre voitures mais aussi sécurité des vélos ou passants comme vu sur la photo de gauche. Non sans insistance et sans se décourager, on a finalement obtenu un vrai élagage en hauteur et la coupe du petit bosquet dangereux, merci : la diapo est bleue. Il reste une petite demande encadrée en jaune. Comme sur les Vallières, il y a ici l'exemple de 2 rebords dangereux mal visibles de nuit, débordant sur la route, mais ici sans être même des trottoirs. En attendant d'obtenir un trottoir au moins au tournant, on suggère de mettre au moins des cataphotes là aussi car le seul lampadaire pouvant les éclairer est carrément de l'autre côté sur la route de Vence.

→ M. le Maire nous confirme également à l'intention de la métropole : OUI pour les cataphotes sur le rebord, **merci**.

### **Diapos 13 à 15 : Chemin Van Wijk ravinements Eau Pluviale vers privé et entretien terrain communal**

Une réunion là encore décisive sur place a été montée rapidement à la suite du CA du 21 Février avec Monsieur Nicolas Delwich qui a réussi à faire venir à la fois la responsable mairie, et une délégation voirie et Eaux Pluviales de la métropole. On a pu apprécier en particulier la venue d'un expert réseau EP car on nous parlait depuis longtemps d'une étude, là on a vu l'expert en charge découvrir et prendre des photos. On attend sa réponse et on a nous aussi pris la photo montrant l'impact et l'aggravation inévitable de la voirie. Les protestations du propriétaire du terrain entonnoir recevant énormément d'eau bien trop localisée sont compréhensibles.

**Conclusions convenues souhaitables sur place** : petite grille pour éviter l'accumulation de feuilles et nettoyage facile, grillage en dur pour éviter détritiques sauvages, arbre déraciné prévu éliminé oui par la mairie, déboucher les tuyaux d'écoulement sous la route à 2 tournants, marquage à redessiner en haut au carrefour Van Wijk/Caucours, réponse de l'expert sur l'étude écoulement Van Wijk

M. Milord, adhérent de longue date, ajoute que la route devient de plus en plus fissurée par l'écoulement débordant par dessus la route d'un côté à l'autre du tournant en descendant. Tout en comprenant la complexité technique et juridique, il demande une prévision de date travaux car attendre empire les dégâts.

Monsieur le Maire intervient pour dire qu'il comprend que ce problème soulevé par le comité est ancien, impacte un domaine public et un domaine privé. Ce type de problème n'est pas nouveau, « **il faudrait que l'on aboutisse avant que la route ne parte** »

→ Pas de réponse métropole en réunion, la réponse sur l'étude écoulements EP et date travaux reste attendue.

**Diapo 16 : Mur Mas Léouvé** : le cadastre avait besoin d'être clarifié, montrant que la végétation du talus est la charge du public comme convenu lors de la cession notariée.

**Diapo 17 : Gros danger passage piéton entre arrêt bus et début chemins Sainte Anne et Caucours**

Entre mur de pierre et talus, il y a une forte circulation dans les 2 sens, et en plein tournant aucun espace pour piétons, voir la photo. Gagner sur le talus privé est cher et contraint. Remettre l'arrêt de bus au croisement comme avant résout le danger mais pas la norme d'emplacement en limite du privé. Le comité suggère d'envisager une réunion sur place pour arrêt au tout début du chemin de Sainte Anne

→ **Monsieur le Maire convient de l'intérêt d'une réunion sur cette suggestion**, avec la présence de l'expert validant le respect de la réglementation des arrêts de bus

#### **Diapo 18 : Danger vers le 13 Chemin des Presses (résidence médicalisée Les Vallières)**

La position de l'arrêt de bus est trop en sortie de tournant. La circulation est importante et variée

*Nota post AG : Le comité a été consulté et approuve la proposition de déplacer l'arrêt de bus plus haut, en y ajoutant un passage piéton.*

#### **Diapo 19 : Continuation passage piéton au dessus arrêt bus Les Vallières ?**

Nécessité identique aux travaux en dessous chemin des Vallières : nécessité d'emprise privé et confortement, donc travaux lourds. On est loin d'aller jusqu'au carrefour Travaux/Presses avec bus 21 fréquent. L'arrêt bus Les Vallières ne sert malheureusement plus qu'au TAD et donc rarement.

**Diapo 20 : Danger cables fibre et éclairage soutenant les branches.** Il est convenu que le comité soulève en CA les endroits qui semblent les plus critiques pour suivi d'action de la brigade municipale environnement.

**Diapo 21 : Exemple surprenant d'extrême négligence de pose cables fibre.** On peut les signaler directement à Allo Mairie (Madame Charlotte Le Vexier)

#### **Diapos 22 et 23 : Incivilités Caucours et demande caméra.**

La grosse armoire de distribution fibre de tout un quartier, située en face du 30 Caucours a été vandalisée, avec de nombreux abonnés sans internet plus d'une semaine pour certains, devant chacun appeler leur fournisseur d'accès internet. Pour ma part appel à Allo Mairie pour signaler le vandalisme certes pris en compte mais pour moi 1 semaine pour obtenir un rebranchement correct dans l'armoire. Il y a de quoi s'inquiéter car en fait ces armoires ne sont pas sécurisées compte tenu du nombre d'installateurs sous-traitants possibles. Notre ancienne armoire PTT de quartier était elle sécurisée par clé et code !

Suite à cet incident et plusieurs autres actes de vandalisme aux Caucours constatés et signalés à la police nationale par Louis Boudet, nous demandons une caméra bien placée comme sur la photo.

→ **Monsieur le Maire** interroge si la saisie de la demande est faite. **Monsieur Delwich** confirme que **M. Romain Vallauri** va faire une proposition d'emplacement, merci.

### **PROBLEMES MULTIQUARTIERS DANS NOTRE ZONE COMITE**

#### **Diapo 25 : La déchetterie de Cagnes (Route de Vence) :**

Rappel du problème signalé par le comité de puis 2019 : Entrée et Sortie déchetterie dangereuse car la queue se fait le long de la route de Vence et l'entrée sortie est au même endroit. 2 images illustratives : je suis en train de filmer dans ma voiture derrière la fourgonnette blanche et je fais la queue sur la route de Vence en attendant de pouvoir entrer. La grise à ma gauche me double et double la fourgonnette blanche pour pouvoir continuer sa route. Heureusement il voit la jaune en train de sortir sans rentrer dans son conducteur en configuration parfaite pour le tuer. Juste après c'est le camion en face qui prend le dessus. Il entre lui et on attend encore sur la route de Vence.

Lors de l'AG 2022 un plan est présenté par Guy Bontempi ici présent en suggérant de faire passer les véhicules entrants par une entrée plus loin et pouvant alors attendre à l'intérieur sur un chemin existant. L'idée du plan est alors reconnue intéressante et Monsieur le Maire est heureux de voir le comité proposer des solutions : « Vous nous amenez une piste, ce sont les services métropole qui vont valider la possibilité de faire ou ne pas faire ». A l'AG suivante en 2023 la métropole nous dit textuellement (Cf Nice matin) : on trouve que c'est une bonne idée, les collègues de la collecte déchetterie nous ont envoyé un plan adapté de votre proposition. On est en train de mettre en commun les besoins de fonctionnement de la déchetterie et le règlement de voirie.

Le 2 septembre 2024 la mairie communique la fermeture jusqu'au 14 octobre. Alors en CA du comité du 13 novembre on demande à nos élus, sensés pouvoir interfacer la métropole, la raison des travaux toujours en cours et si vu la durée il y a inclus la sécurité Entrée/Sortie des utilisateurs. Nos 2 élus de la métropole avouent qu'ils ne connaissent pas la raison des travaux, mais que ces travaux n'adressent pas la modification Entrée/Sortie. Ils n'ont pas plus d'information sur la date de réouverture. Même le représentant voirie métropole ne dit rien.

On va voir le 11 Novembre devant l'entrée et on découvre :

- **1 panneau avec date réouverture barrée par 2 scotchs noirs sur la date prévue de réouverture en Novembre, merci pour la précision**
- **Le panneau obligatoirement affiché de déclaration des travaux sur lequel on lit en tout petit sur la photo mais cela vaut la peine de la lire :**
- **« Réaménagement et modification de façade du local accueil – création WC PMR – régularisation module vestiaire »**

Donc **question à la métropole** : Y a-t-il un responsable métropole qui se rend compte de l'effet dévastateur pour le public de la seule information publique disponible pour 53 000 cagnois leur disant allez voir ailleurs, à Vence ou à Nice Ouest vider vos déchets ailleurs, finalement pendant 2 mois ½ ?

Sans réponse de la métropole, Madame Corinne Guidon de la mairie explique le retard des travaux par l'attente non anticipée du fournisseur des bascules à Toulouse pendant plus d'un mois de fermeture. L'explication de la non résolution du danger persistant en entrée/sortie sur la voirie persiste car ce n'est pas le même service métropole que la collecte.

Donc question à la métropole, ce problème soulevé depuis 2019, avec une proposition du comité avec plan séparant l'entrée et la sortie, solution reconnue précédemment bonne y compris par la métropole, l'étude est-elle finie ?

Sans réponse de la métropole, Monsieur Nicolas Delwich nous apprend que la solution de M. Bontempi entrée et sortie séparée est remise en question pour des raisons normatives de voirie ici en dehors agglomérations, et effectivement d'un besoin d'accord entre les 2 services métropole voirie et collecte. Si on entreprend des travaux il faut respecter le nouveau règlement de voirie. Suite à une réunion sur place mi mars avec les 2 services métropole impactés, avec Madame Guidon et moi-même, le résultat de l'étude s'oriente vers la création d'une nouvelle entrée/sortie commune. Si elle est décidée, elle sera 50 mètres au dessus avec attente des véhicules sur le chemin interne qui permettrait les 2 sens, malheureusement sans utiliser l'actuelle devenue non réglementaire.

Le comité s'étonne de cette solution de circulation qui semble moins commode à double sens dans le chemin interne mais note que cela semble résoudre le danger d'attente sur la route de Vence. Est-ce vraiment validé et planifié ? La réponse est que les 2 services concernés ont affiché leurs contraintes respectives sur cette solution.

La difficulté en est qu'il faut pour cette nouvelle entrée/sortie des équipements supplémentaires de voirie.

La validation par les 2 services concernés est « quasiment » atteinte.

### **Diapos 26 à 29 : Menace Pigeons-rats et bassin de rétention autour du 54 Chemin de Sainte Colombe**

Notre comité a réalisé en moins d'un mois une large enquête de 60 signatures et commentaires évocateurs de la nuisance pigeons et risque sanitaire rats avec l'aide de nos adhérents dont Madame Tordjeman ici présente et

membre du CA (Page 26 photo pigeons/rats) . L'histoire a déjà été racontée, publiée même dans nice matin, on ne va pas vous la refaire (large enquête sainte colombe et Pain de sucre donc 2 quartiers Diapo 27).

Il s'ajoute le sujet soulevé par les habitants autour, du mauvais fonctionnement du bassin de rétention par captation défailante et non entretien de l'arrivée.

➔ **Il est convenu une réunion reconnue souhaitable à organiser sur place**, avec la présence de l'expert M. Duroy-Duguet. Monsieur le Maire confirme souhaitable de remettre en bon fonctionnement ce précieux outil de sécurité existant.

### **Danger Lignes 20 000V aériennes à nu pour habitants et nos précieux ilots de forêt**

**Diapos 30 à 33** : Bel exemple de synergie avec un autre comité de quartier, le comité Hubac limitrophe du nôtre. On a partagé nos inquiétudes et historique sur les 2 tronçons de lignes aériennes à 20 000V proches forêt à Cagnes : un tronçon enterré devenant curieusement aérien le long d'une forêt au Caucours et un incident sur poteau 20 000V au carrefour Verdun/Route de France : le risque de boule de feu est donc bien réel et pas théorique. De plus on a trouvé un article de Nice matin avec un OPJ avouant que ce type de câble a été une cause de départ de feu à Grasse. C'est ENEDIS en France (100% EDF) qui est en charge de la distribution (incluant les 20 000V) et RTE du transport (60 000 V et plus)

Avec l'aide des élus comités on demandait à ENEDIS de remplir ses obligations d'entretien à 5 metres. Ils ont pris rendez vous le matin de la publication d'un article dans Nice Matin. Ils sont venus avec des moyens impressionnants mais sans se préoccuper comme montré avant/après leur passage diapo 31 de l'évidente menace de 2 pins trop hauts pouvant en crête de colline tomber sur les fils en cas de fort vent.

ENEDIS nous dit que c'est au-delà des 5 mètres de leurs obligations ce qui est vrai. Ils laissent persister le risque car « si cela arrive c'est le propriétaire qui paie » ! Il ne reste donc plus que la mairie pour protéger les habitants et la précieuse forêt avec les pouvoirs de police du maire ! C'est aussi en prévision **du risque d'évènements extrêmes**.

**La demande comité est donc une simple lettre de la mairie**. Le comité a préparé le modèle de lettre type avec photos précises et règles enjoignant les propriétaires d'élaguer ou couper les 2 pins créant un danger réel pour habitants et forêt, faute de quoi c'est lui qui paie les dégâts ! On sait et on comprend que le process est long mais il faut commencer et cela peut aller jusqu'aux frais avancés. En l'occurrence élaguer 2 arbres tout bon élagueur a le droit de le faire à plus de 5 mètres.

C'est la règle appliquée dans le Vaucluse, voir photo et schéma pour la lettre, pourquoi pas dans les Alpes Maritimes ?

**Le comité s'est longuement renseigné et souhaite communiquer des informations surprenantes** : apparemment pas de participation ENEDIS au PD PFCI préfectoral obligatoire dans les Alpes Maritimes. Dans le Vaucluse un process vertueux est le syndicat mixte forestier : 16 représentants des communes et 5 conseillers départementaux proposant chaque année une tranche de travaux à ENEDIS pour sécurisation, incluant l'abattage des arbres qui risquent de tomber sur la ligne.

**Pas d'opposition en réunion à cette demande de lettre mairie, sujet à suivre**

**Avant de partir vers une autre réunion, Mr Le Maire remercie et félicite le travail fait, ainsi que la participation bénévole de ceux qui s'y emploient et d'en voir qui s'y engagent en plus. « C'est rare » dit-il**

## **PROBLEMES MULTIQUARTIERS AU DELA DE NOTRE ZONE COMITE**

**Diapos 35-36** : Décompte factuel de la diminution du nombre de lignes de bus locales « intra Cagnes » :

- En l'an 2000, géré avant par Cagnes pour Cagnes : 3 lignes régulières 1,2,3 « intra Cagnes » et 5 parcours TAD
- En l'an 2025, géré par RLA Réseau Ligne d'Azur : 2 lignes régulières (15'/1h) et 1 irrégulière complétée TAD

A ce jour il n'y a qu'2 lignes « régulières » intra-Cagnes dont la navette haut de cagnes toutes les 15 à 20 minutes sur toute la journée. Cela change la vie des habitants du Haut de Cagnes, et crée une sympathique proximité et ambiance. L'autre ligne « régulière » lignes 41 en bleu sur la photo c'est au mieux la demi-heure ou l'heure. On devrait donc dire 1 et ½ ligne vraiment régulière.

**Donc en résumé 3+5 devient 2+1 avec diminution du service tout particulièrement dans les zones collinaires.** Ces nombreux habitants collinaires, vu la pente et chemins, vont donc forcément la plupart aller au travail ou faire leur course avec la voiture rendue indispensable, ne serait-ce que pour les « premiers kilomètres » pour rejoindre d'autres moyens de transports.

Il est certes facile de justifier la diminution de transport public avec moins de demande puisque les habitants collinaires n'ont pas d'autre choix réaliste et efficace que de prendre leur voiture, pour ceux qui peuvent. Le **transport public serait pourtant vertueux pour l'environnement et la qualité de vie collective.**

**Diapo 37** : Le comité CCRV avait modestement fait une enquête faisant ressortir le besoin de transport aller/retour collines/centre. 2 collinaires Caucours et Sainte Colombe ont le plus répondu, et le samedi matin jour de marché a été proposé par RLA+mairie. Après ajustement horaires adéquats pour faire le marché nous avons reçu 200 superbes flyers le mois dernier. On en a mis plastifié sur les arrêts possibles concernés et on a largement distribué. On attend plus d'utilisateurs qu'actuellement. Je sais que certains voudraient le mercredi ou autre, merci de démontrer déjà l'intérêt de ce type de service comme demandé lors de l'enquête, et essayons d'optimiser l'offre ensuite.

MERCI à tout habitant Caucours Sud, Sainte Colombe et Haut Léouvé d'essayer cette offre vertueuse !

**Diapo 38** : Enfin la conséquence pratique d'une offre de transport intracagnes qui a décrié avec l'augmentation inéluctable et indispensable de la voiture pour les collinaires, **il y a forcément un besoin de parking qui augmente pour les collinaires voulant profiter du centre Cagnes !**

Mais le nombre de places de parkings réellement proches autour du centre diminue au lieu d'augmenter.

Le « centre » c'est les deux centres de cercle tracés page 38 définissant l'« hypercentre » :

- gare routière de Cagnes par définition névralgique pour bus et navette
- marchés place de Gaulle, marché couvert et cours du 11 novembre

Une application particulièrement bien faite pour savoir où trouver un parking pour se garer autour d'un endroit précis avec distance en temps de marche et coût est « parkopedia » : <https://www.parkopedia.fr/parking/cagnes-sur-mer/>

Domage l'information des parkings n'est visiblement pas mise en open data car l'information date de la bienheureuse époque pour se garer à Cagnes où il y avait 715 places à la Villette !

On voit ainsi clairement diapo 38 dans le petit cercle que **les 4 parkings réellement proches de la gare routière sont** :

- Gare routière 66 places, bien peu, toujours plein
- Renoir 25 places, idem
- Impasse Anatole France, 42 places... fermées depuis 1 an, inutilisées depuis cession à un promoteur (diapo39)
- Sainte Luce 160 places, toujours plein

Il y a un évident et urgent besoin de places d'intermodalité pour cagnois collinaires :

Intervention de Louis Boudet : il y avait ce projet d'enfin doubler Sainte Luce ?

Le plus gros cercle a pour centre le spot rouge pile à la halle du marché couvert. Les temps de marche à pied sont donc calculés de façon précise selon la distance de chacun des parkings au marché couvert :

- Tous les parkings à l'intérieur du grand cercle sont à moins de 10 minutes à pied. En plus des 4 précédents : 14 place Gabriel Péri face mairie et 49 places MJC très souvent plein. Les 21 places en face du cours 11 Novembre disparaissent. Les 21 places G Pompidou effacées par les travaux du parc Canebiers, 10 sont recréées. La vraie réserve de places était la Vilette avec 715 places, remplacées provisoirement par P1 320 places + P2 43 places à l'emplacement du futur équipement culturel.
- On voit une nette différence de proximité des autres, tous à plus de non pas 10 mais 15 minutes. Les plus importants sont Parc Sauvaigo/M Pagnol, le spécifique Parc relais SNCF(280p) et le P3 proche SNCF(70p)

Malheureusement la métropole et la région ne mettent en open data que les horaires de bus, dommage en particulier pour la fameuse « intermodalité » avec tous les collinaires ayant forcément besoin de leur voiture pour faire leur course au centre ou rejoindre d'autres transports pour aller plus loin.

Ne pourrait-on suggérer à Indigo de compléter leur application stationnement rue en y ajoutant les parkings, ou au moins mettre à jour la liste des parkings en open data pour ce type le vertueux développement d'applications ?

**Diapo 39** : Enfin j'ai remarqué la note catastrophique du parking relais gare SNCF de 1,3 vu le nombre de gens qui se sont faits piéger avec forte amende de par la complexité pour comprendre et justifier une utilisation intermodale bus ou train. L'objectif est certes l'intermodalité mais les utilisateurs non réguliers devraient pouvoir s'en servir de façon claire et simple. On n'a plus le temps mais j'ai fait un reportage samedi dernier sur tous les étages, c'est encore plus désert en nombre de voitures que ce que j'imaginai, quel gâchis.

On devrait pouvoir plus simplifier et communiquer sur l'usage ponctuel possible de ce parking relais, et faciliter les transferts rapides entre SNCF et gare routière : on ne peut par exemple attendre actuellement à 3 endroits en même temps !

Les gens ne vont pas utiliser ex Garigliano avec leur caddy pour faire leurs courses au marché couvert pour ¼ h aller et ¼ h retour, ni attendre un des bus à fréquence au mieux du ¼ heure !

Je ne prétends surtout pas lister ici toutes les idées car il y a clairement 3 comités concernés et la fédération des commerçants ici représentée.

**Nous avons diverses propositions simples et potentiellement rapides à mettre en place que nous allons lister et convenir entre les comités de quartiers concernés et la fédération des commerçants, puis vous les envoyer, pour discussion de travail conjoint ensuite à convenir avec les experts adéquats incluant élus, RLA, Indigo.**

**Réponse M. Allemand** : Notre méthode est d'être à votre disposition, à convenir. Notre souhait est bien de faire en sorte que les gens utilisent plus les transports en commun, lorsque possible et selon la situation du besoin.

Interventions des invités :

**Monsieur Michel Baussy** : je suis représentant de l'association des commerçants de la cité marchande et de la rue Giacosa, et je représente ce soir la fédération des commerçants de Cagnes sur mer, qui a reçu Louis sur un problème qui nous concerne en tant que commerçants. Notre attractivité nécessite commodité d'accès. Il nous faut réfléchir au stationnement suite aux pertes de places proches à la Vilette. Garigliano est un peu loin. Nous avons des discussions avec la mairie par exemple pour que les exposants installant leurs stands les matinées de marché utilisent Garigliano

ou le parking relais SNCF à la journée, quitte à mettre alors en place une navette. Elle pourrait également servir aux nombreux collinaires. La fédération travaille également avec la carte « Bonjour Cagnes » qui pourrait être un moyen de contribuer ou même offrir à nos clients le stationnement ou navette à convenir.

Madame Ariane Chapuzot : je suis la présidente de l'ABCV dont on a déjà parlé. Effectivement Louis est venu à une de nos réunions et nous avons constaté que nous sommes conjointement concernés par ces problèmes d'éloignement de nos nombreuses collines, très mal desservies. J'ai d'ailleurs créé une commission transport pour regrouper les besoins et attentes. Nous sommes en conclusion partie prenante pour travailler ensemble sur ces sujets.

Comme convenu en fin de réunion, appel à d'autres questions non couvertes :

Intervention de M. Piacentini qui suggère de décaler la course de la calade l'après-midi. La fermeture de 7h à 12h le matin est problématique pour les soignants journaliers indispensables devant passer le matin, donc pour une mise en place très matinale pour certains employés et soignants, ainsi que permettre le déroulement normal du marché surtout le matin. Les sportifs peuvent s'adapter à courir l'après midi.

Réponse des élus : on remontera votre suggestion à M. Rihan responsable des sports. Il y a eu des situations impératives d'infirmières que l'on a laissé passer au Haut de Cagnes au cas par cas, mais question sécurité il faut un parcours étanche.

Intervention sur le parking relais SNCF vide le week end : la solution d'usage reste à trouver, sinon c'est un gâchis

Intervention pour demande de bus scolaire pour Sainte Colombe : cela a existé mais a disparu

L'Assemblée Générale se termine à 20h40 par absence d'autres questions.

Tous les présents que l'on remercie de leur présence sont alors invités à un partage convivial offert par le comité et préparé soigneusement par Monsieur et Madame Puglisi

Le Président Louis Raillon



Le secrétaire Pierre-Jean Theron

